



Formation Prise en charge du handicap ou de la dépendance à domicile

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Apports théoriques
- › Échanges avec les participants
- › Ateliers pratiques avec études de cas

INTERVENANTS

- › Cadre supérieur de santé

€ TARIFS

- > Inter : 220€ / pers.
- > Intra : 1350€ j. / gr.

Aider une personne en situation de handicap ou dépendante dans les gestes de la vie quotidienne à son domicile en fonction de la spécificité de son handicap et de son niveau de dépendance.

PUBLIC CONCERNÉ

ASH soin, auxiliaire de vie, aide médico-psychologique aide-soignant, AES.
(Groupe de 12 personnes maximum)

Prérequis : Aucun

OBJECTIFS

- › Définir le handicap et la dépendance afin d'adapter au mieux ses actions dans leur prise en charge à domicile
- › Prendre en soin la personne en situation de handicap ou de dépendance à domicile
- › Améliorer son écoute, sa communication et développer une posture bienveillante, valorisante

CONTENU

- › **Définir le handicap et la dépendance**
 - Définition du handicap
 - Les différents types de handicap.
 - Les conséquences des handicaps sur l'autonomie de la personne, sur ses capacités relationnelles et de communication, et les troubles neuro cognitifs associés
 - Le vieillissement normal et pathologique, définition, et conséquences
 - Droits des personnes handicapées, droits des personnes âgées et citoyenneté, mesures de protection et ce qu'elles induisent
- › **Accompagner une personne en situation de handicap ou une personne dépendante à son domicile**
 - Les actes de soins : évaluation du degré de dépendance de la personne, aide à la toilette, prévention d'escarres (points d'appui, prévention, installation.nutrition). utilisation du matériel de manutention

.....,
- La communication et les interactions : utilisation de la communication positive et bienveillante, prise en charge des aidants et relation triangulaire.

✓ ÉVALUATION DES ACQUIS

⇒ À l'issue : Evaluation des acquis, études de cas et simulations

👤 SATISFACTION DES PARTICIPANTS



> Durée : 1 jour

> Dates : 4 novembre 2025